Grille tarifaire 2026

AIDE A DOMICILE / APA - PCH - Mutuelle - Caisse de retraite

Prise en charge Conseil départemental	26,94 €	Mutuelles	De 24,50 € à 26 €
Prise en charge Caisse de retraite	27,10 € 30,40 € Dimanche et jours fériés	CPAM - Fin de vie	26,80 €

Coût par heure - Indemnités kilométriques durant la prise en charge de l'usager : 0,40 €/km

AIDE A DOMICILE / Prestation directe

Personne en activité ou retraitée sans prise en charge - CESU Chèque Emploi Service Universel acceptés Mode réservé aux prestations hors APA ou PCH	29,50 €

Majoration horaire dimanche et jour férié : 1 €
Coût par heure - Indemnités kilométriques durant la prise en charge de l'usager : 0,40 €/km

AIDE A DOMICILE / Mandataire – n° SAP 349113902

Particulier employeur - Convention nationale des salariés de particuliers employeurs

SMIC horaire au 01/01/2026	12,02 € Brut	Frais de gestion (base du salaire brut + forfait trajet)	19,80 %
Frais uniques de dossier	20 €	Coût par heure - Pas de cotisation annuelle	

Attention : dans le cadre d'un contrat de placement de travailleurs, le consommateur est l'employeur de la personne qui effectue la prestation à son domicile. En cette qualité d'employeur, le consommateur est soumis aux diverses obligations résultant notamment du code du travail et du code de la sécurité sociale.

	PORTAGE DE REPAS St-Médard-en-Jalles	PORTAGE DE REPAS Commune adhérente *	PORTAGE DE REPAS Commune non-adhérente *	PORTAGE DE REPAS Partenariat Rest'Ô DOM	
Formule Classique	10,50 €	10,80 €	11,30 €	Menu Plaisir	12,50 €
Portion de pain	0,30 €	0,30 €	0,30 €	Menu Gourmand	13 €
	Majoration Samedi, Dimanche, Jours fériés : 0,50 €			Pain Compris Possibilité de repas diabétiques sans sel et hyposodés	
			Frais de gestion mensuels : 2,50 %		

FLEXIDOM - Transport accompagné

Tarif Horaire : 40€

Frais de gestion mensuels : 2,50 % - Toute heure engagée est due

TELE-ASSISTANCE

1 personne	20 € / mois	Pack Sérénité	25 € / mois	Prix TTC - TVA 20%
2 personnes	22,50 € / mois	Géolocalisation	25 € / mois	Pas de frais de dossier

* Communes adhérentes de l'ADHM :
Le Haillan / Le Taillan-Médoc / Le Porge / Ludon-Médoc / Saint-Aubin-de-Médoc / Saint-Médard-en-Jalles / Macau

Tarifs au 01/04/2026 - Nos tarifs sont présentés Toutes Taxes Comprises (TTC).
En tant qu'association Loi 1901, nous ne facturons pas de TVA, hormis pour la téléassistance.

En cas de litige de nature contractuelle n'ayant pu être résolu dans le cadre d'une réclamation préalablement introduite auprès de notre Service, vous avez la possibilité de saisir gratuitement notre médiateur de la consommation aux coordonnées suivantes : Association nationale des médiateurs (ANM Consommation) - 2 Rue de Colmar 94300 Vincennes - www.anm-conso.com

L'ADHM vous remettra gratuitement un devis personnalisé pour une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou sur simple demande de votre part (Arrêté du 17 mars 2015 – Art.6)

Agrément SAP n°349113902 ouvrant droit à crédit d'impôt - dans les conditions fixées par l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts – pour les Prestations directes, le Portage de repas et le transport accompagné Flexidom